



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

5.

EXTRAIT

DU

JOURNAL UNIVERSEL DE GAND,

PUBLIÉ SOUS L'AUTORITÉ DU ROI, ET RÉDIGÉ
PAR MM. DE LALLY - TOLLENDAL ET DE
CHATEAUBRIANT.



A PARIS,

CHEZ LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.



Mai 1815.



EXAMEN

*DES Observations publiées à Paris, le
4 avril 1815, sur la Déclaration du
Congrès de Vienne, du 13 mars.*

*(Extrait du Journal universel, publié à Gand, sous
l'autorité du Roi, n^{os} des 14 et 18 avril 1815.)*

TOUTES les puissances et toutes les nations ont dit anathème à un seul homme. Anathème aussi terrible que juste, et nécessairement juste par cela même qu'il a de terrible. Il rappelle le signe imprimé par la malédiction divine sur le front du premier meurtrier qui ait ensanglanté la terre. Mais le courroux céleste n'avoit alors qu'un crime à punir et qu'une victime à venger : aujourd'hui c'est le meurtrier de l'espèce humaine qui a été mis hors des droits de l'humanité. L'Europe a maudit le flibustier qui, tout-à-la-fois ingrat, parjure et féroce, vient encore chercher dans l'oppression de la France un moyen d'opprimer l'Europe. La société

(2)

humaine a rejeté hors de son sein et de sa communion celui à qui l'on avait laissé la vie après tant d'assassinats, des trésors après tant de spoliations, encore un reste de souveraineté après un amas d'usurpations si monstrueuses, et qui, s'armant de la clémence des souverains et des peuples contre eux-mêmes, veut les punir de l'avoir épargné, et entreprend une seconde fois le malheur du monde. Marqué du sceau brûlant d'une proscription universelle, de cette réprobation finale, le coupable a senti combien sa puissance alloit en être ébranlée; de quel œil alloient le regarder ses victimes, ses esclaves, jusqu'à ses complices, et ceux qu'il a trompés hier, et ceux qu'il écrase dès aujourd'hui, et ceux qu'il menace pour demain, et ceux là-même dont il implore le secours avec le projet de s'en défaire quand il s'en sera servi; comme de leur côté ils lui demandent des portions de son pouvoir, avec le complot déjà formé de fonder leur existence sur sa destruction. Il a cherché sa première défense dans cette habitude de mensonge inhérente à son caractère, qui rend son joug aussi dégradant à subir, qu'odieux à supporter. Ces journalistes qu'il affranchit de la *censure* par un décret,

(3)

mais qu'il puniroit d'une désobéissance par le cordon de ses mamelucks ou la baïonnette de ses prétoriens , il leur a ordonné de mentir à la France entière : et ils ont annoncé d'abord que cette incontestable déclaration du congrès de Vienne , contre *l'ennemi et le perturbateur du monde* , étoit une imposture forgée par les Bourbons.

La fraude ne pouvoit durer long - temps ; la vérité a retenti et a pénétré. Tous les échos de la France ont répété la voix et applaudi à la sentence de l'Europe. Alors , dans cette bande de malfaiteurs qu'il appelle ses publicistes , l'usurpateur en a cherché un pour établir que si cette déclaration avoit existé , elle n'existe plus aujourd'hui , annullée qu'elle étoit par le changement des positions , révoquée même par la volonté des puissances. De là ces *Observations* publiées le 4 avril , c'est-à-dire , le jour où étoit déjà confondue la première fable jetée aux casernes et aux tavernes , par le gouvernement imposteur , le jour où le premier démenti étoit donné à cette audacieuse annonce , que l'archiduchesse Marie-Louise , encore qualifiée d'impératrice ; que son enfant , auquel on donne encore le sobriquet de roi de Rome , seroient à Paris le

4 avril ; que la mère y seroit couronnée , l'enfant inauguré , c'est-à-dire , que la honte la servitude , la misère de la France et de l'Europe seroient consommées sans retour.

Nous pourrons revenir sur cette fable et sur d'autres. Occupons-nous d'abord des *Observations* sur l'acte du congrès. On leur a fait l'honneur de les qualifier d'*astucieuses* : nous croyons qu'il ne s'en écrivit jamais de plus grossièrement absurdes , comme de plus évidemment fausses. Leur exposition la plus franche , sera leur réfutation la plus forte. Il faut reprendre cette pièce elle-même , la transcrire et la combattre , paragraphe par paragraphe. On jugera si notre assertion a été téméraire.

OBSERVATIONS

Sur une déclaration du congrès de Vienne.

On prétend que le congrès de Vienne a déclaré , en date du 13 mars dernier , sur la nouvelle de l'entrée de Buonaparte en France , que toutes les puissances étoient prêtes à donner au roi de France et à la nation française , ou à tout autre gouvernement attaqué , et sur les demandes qui en seroient faites , les

secours nécessaires pour rétablir la tranquillité publique.

EXAMEN des observations.

Rectifions d'abord et complétons la citation falsifiée et mutilée de ce qu'ont déclaré solennellement, à Vienne, toutes les grandes puissances de l'Europe assemblées en congrès. Il n'y a pas un mot oiseux dans un pareil acte. Les qualités y sont pour beaucoup, et les motifs ajoutent une grande force aux résolutions. Voici, mot à mot, la déclaration du congrès.

Copie de la Déclaration du Congrès.

Les puissances qui ont signé le traité de Paris, réunies en congrès à Vienne, informées de l'évasion de Napoléon Buonaparte et de son entrée à main armée en France, doivent à leur propre dignité et à l'intérêt de l'ordre social, une déclaration solennelle des sentiments que cet événement leur a fait éprouver.

En rompant ainsi la convention qui l'avoit établi à l'île d'Elbe, Buonaparte détruit le

seul titre légal auquel son existence se trouvoit attachée. En reparoissant en France avec des projets de trouble et de bouleversement, il s'est privé lui-même de la protection des lois, et a manifesté, à la face de l'univers, qu'il ne sauroit y avoir ni paix ni trêve avec lui.

Les puissances déclarent, en conséquence, que Buonaparte s'est placé hors des relations civiles et sociales, et que, comme ennemi et comme perturbateur du monde, il s'est livré à la vindicte publique.

Elles déclarent en même temps que, fermement résolues de maintenir le traité de Paris, du 30 mai 1814, intact, et les dispositions sanctionnées par ce traité et toutes celles qu'elles ont arrêtées ou qu'elles arrêteront encore pour le compléter et le consolider, elles emploieront tous leurs moyens et réuniront tous leurs efforts pour que la paix générale, objet de tous les vœux de l'Europe, et le but constant de leurs travaux, ne soit pas troublée de nouveau, et pour la garantir de tout attentat qui menaceroit de replonger les peuples dans les désordres et les malheurs des révolutions.

Et quoique intimement persuadés que la

France entière , se ralliant autour de son souverain légitime , fera incessamment rentrer dans le néant cette dernière tentative d'un délire criminel et impuissant , tous les souverains , animés des mêmes sentiments et guidés par les mêmes principes , déclarent que si , contre tout calcul , il pouvoit résulter de ces événements un danger réel quelconque , ils seroient prêts à donner au roi de France et à la nation françoise ou à tout autre gouvernement attaqué , les secours nécessaires pour rétablir la tranquillité publique , et à faire cause commune contre tous ceux qui entreprendroient de la compromettre.

La présente déclaration , insérée au protocole du congrès réuni à Vienne , dans la séance du 13 mars 1815 , sera rendue publique.

Vienne , le 13 mars 1815.

(Suivent les signatures , dans l'ordre alphabétique des cours .)

Autriche. — Le prince de Metternich , le baron de Weissemburg.

Espagne. — Gomez-Labrador.

France. — Le prince de Talleyrand , le

duc de Dalberg, le comte de la Tour-du-Pin, le comte Alexis de Noailles.

Grande-Bretagne. — Le duc de Wellington, Clancarty, Cathcart, lord Stewart.

Portugal. — Le comte Palmela, Saldanha, Lobo.

Prusse. — Le prince de Hardenberg, le baron de Humboldt.

Russie. — Le comte de Bazumowsky, le comte de Stackelberg, le comte de Nesselrode.

Suède. — Le comte de Lowenhielm.

Voilà la déclaration des puissances bien connue. Suivons maintenant l'argumentation de celui qu'elles ont *déclaré ennemi et perturbateur du monde, placé hors des relations civiles et sociales, et livré à la vindicte publique.*

OBSERVATIONS.

Il est manifeste que cette déclaration repose sur diverses hypothèses, que les puissances considéroient alors comme des faits, et qui ne s'étant point réalisées, et ne pouvant désormais se réaliser, changent totalement la position des choses.

E X A M E N.

IL est manifeste qu'il n'y avoit alors aucune de ces hypothèses qui ne se soit réalisée et aggravée; que sans doute il s'est opéré un grand *changement dans la position des choses*, car ce qui n'étoit qu'un danger est devenu un fléau. Mais par quel délire soutiendra-t-on que les mêmes Puissances qui ont mis l'*ennemi du monde*, hors de la loi, parce qu'il méditoit le plus grand de tous les crimes, vont l'y faire rentrer parce qu'il l'a consommé?

OBSERVATIONS.

Les puissances supposoient :

E X A M E N.

Les Puissances n'ont rien supposé; elles ont vu ce qu'elles devoient voir. Elles ont craint ce qu'elles devoient craindre; elles sentent aujourd'hui ce qu'elles doivent sentir; elles feront ce qu'elles doivent faire, et malheur à elles si elles ne le faisoient pas.

OBSERVATIONS.

1° *Que le roi de France étoit encore sur son trône, et n'avoit pas renoncé à défendre sa couronne et son pays;*

2° *Que la nation françoise subissoit malgré elle une invasion à force ouverte, contre laquelle elle imploreroit le secours de ses alliés ;*

3° *Que la tranquillité publique étoit troublée, et que l'intervention des puissances étrangères étoit nécessaire pour la rétablir ;*

4° *Que d'autres gouvernemens pourroient se trouver attaqués et compromis par la chute de la famille qui régnoit en France.*

De ces quatre hypothèses aucune n'est fondée.

EXAMEN.

Nous répétons que dans ces quatre hypothèses, prétendues dénuées de fondement, nous voyons quatre vérités incontestables. Nous posons quatre propositions diamétralement contraires à celles du manifeste, et nous disons :

1° Le roi de France est encore sur son trône. Loin d'avoir renoncé à défendre sa couronne et son pays, il a juré au contraire de les défendre jusqu'à la mort. Il les défendra dès que la loyauté lui aura rendu les moyens que lui a enlevés la perfidie, et le moment n'est pas loin de ce retour à l'ordre et à la justice.

2° La nation françoise a subi, malgré elle,

a subi avec terreur et horreur, une invasion où la force ouverte menaçoit tous ceux que l'infâme trahison n'avoit pas corrompus.

La nation françoise implore contre cette invasion, son roi et ses enfants, ses gardes nationales et ses alliés. La nation françoise implore tout ce qui peut la sauver, la venger, la réhabiliter ; car, dans ce moment, arrachée d'avec son Roi, privée de ses représentants, trahie par son armée, à la merci d'un aventurier Corse, de lanciers polonois et de mamelucks égyptiens, la nation française est livrée sans défense à tous les genres de désastres, de tourments et d'ignominie.

3° C'est bien plus que la tranquillité publique de la France, c'est la tranquillité générale du monde qui est troublée. Il ne s'agit pas ici d'*intervention*, le mot de *puissances étrangères* est presque vide de sens. Il n'y a point d'*étrangers* dans la cause de l'humanité. Tous les François sont Allemands et Russes pour préserver l'Allemagne et la Russie. Tous les Allemands et Russes sont François pour préserver la France. Tous les hommes sont compatriotes pour combattre un pouvoir qui dissout toutes les parties, et qui écrase tous les hommes. *Homo sum* : voilà le cri de ralliement

de quiconque s'enrôlera contre la tyrannie universelle.

4° Dernière proposition qui rentre dans la précédente. Ce ne sont pas *d'autres gouvernemens qui pourroient se trouver attaqués et compromis par la chute de la famille qui règne en France* ; ce sont tous les gouvernemens qui se maintiendront ou tomberont avec le gouvernement françois. C'est la stabilité de tous les trônes qui tient au trône de la famille régnante de France. C'est la liberté de tous les peuples qui tient à la conservation de la charte jurée entre le Roi de France et le peuple françois.

Suivons le manifeste de Buonaparte dans le développement de ses propositions, et développons également les nôtres.

OBSERVATIONS.

Louis XVIII n'est plus sur son trône ; il n'est pas en France, il ne s'agit pas de le maintenir dans la possession de son autorité. Il s'agiroit de la lui rendre, c'est-à-dire, non d'empêcher qu'une révolution se fît, mais de faire une révolution contre un état déjà stable et tranquille. Les puissances veulent,

disent-elles , que la paix générale ne soit pas troublée , et que les peuples ne soient pas replongés dans les désordres et les malheurs des révolutions. Ce principe a pu les engager à se déclarer contre l'empereur Napoléon , à la première nouvelle de son débarquement , et quand elles ne voyoient en lui qu'un compétiteur incertain du succès , se dirigeant contre un trône occupé paisiblement par un autre ; quand elles ont pu croire qu'une lutte , dans laquelle les forces seroient balancées , troubleroit la paix générale , et replongeroit dans les désordres et les malheurs révolutionnaires la France et l'Europe. Mais aujourd'hui l'empereur est en possession pleine et incontestée. C'est en disputant cette possession , c'est en appuyant Louis XVIII , qui est redevenu un prétendant , qu'on ramènerait ces malheurs et ces désordres.

EXAMEN.

I. Le roi de France est encore sur son trône. Nous ne laisserons pas à l'espèce d'adversaires que nous avons à combattre le petit triomphe d'équivoquer ici sur les mots. *Qu'est-ce qu'un trône* , disoit Buonaparte dans cette étrange matinée de janvier 1814 ; au milieu d'un vo-

misement d'injures contre le Corps législatif, avant de le chasser et après avoir voulu le fusiller? *Qu'est-ce qu'un trône? Quatre planches et un morceau de velours.* Le trône matériel n'est pas, en effet, autre chose, et nous lui abandonnons celui-là; mais le trône moral, le suffrage national qui le donne, l'amour des peuples qui le consacre, l'hérédité légale qui le transmet; le droit de s'y asseoir pour gouverner les hommes, et les vertus à y déployer pour les rendre heureux, voilà ce que nous réclamons, voilà ce dont Louis XVIII est en *possession pleine et incontestée*, et voilà le trône sur lequel Buonaparte ne peut jamais figurer même comme *prétendant*.

Nous savons bien que, physiquement, le roi n'est pas aujourd'hui assis sur le trône où il recevait depuis un an, dans son palais des Tuileries, les serments de fidélité, les actions de grâces, les adresses de devouement, de la Nation françoise en masse et en détail, de ses représentans et de ses municipaux, des conseils d'administration et des cours de justice, de la flotte qui a été fidèle et de l'armée qui a été perfide, du maréchal Ney et du maréchal Davoust, du général Clausel et du colonel la Bedoyere, de tous ces traîtres qui en

reviennent à parler de fidélité, de tous ces infâmes qui osent encore prononcer le nom de gloire; mais nous disons que, moralement, le roi est sur son trône.

Nous disons que le roi est dans la plénitude de son droit au trône, d'après le rappel immédiat et le suffrage universel de la nation, qui a voulu qu'il y revînt, et qui veut qu'il y reste; ensuite par ce contrat qui date de neuf siècles entre la famille royale de France et toutes les familles françoises; par la continuité de ce contrat pendant trente-cinq règnes et trente-cinq générations; par la soumission religieuse que lui ont portée, par les sanctions solennelles que lui ont ajoutées d'âge en âge toutes les assemblées nationales légalement élues, même l'assemblée constituante, depuis son premier jusqu'à son dernier instant, même l'assemblée qui a suivi, depuis son ouverture jusqu'à l'horrible matinée, où la dispersion de la représentation nationale à coups de pierre et à coups de sabre a préludé à la chute de la monarchie et à l'emprisonnement du monarque: époque certaine à laquelle a disparu toute idée de principe légal et national; époque depuis laquelle il n'y a plus eu en France, pendant vingt-un ans, que des pouvoirs et des

gouvernements de fait, illégalement engendrés l'un de l'autre. Personne ne doit être accusé pour s'y être soumis. On a pu en les servant ne vouloir servir que la patrie, et la servir en effet. On a pu obtenir des titres immenses et des honneurs sans bornes. Non-seulement l'innocence individuelle a pu se conserver, mais une gloire immortelle a pu s'acquérir, de grandes vertus se déployer, même de grands crimes s'expier par de grandes réparations. Il n'en est pas moins vrai que les principes légaux et nationaux, que l'union du pouvoir de droit et du pouvoir de fait n'a reparu qu'à la réunion du roi de France et de la Nation françoise, au rappel de l'un par l'autre, à la promulgation de la charte donnée volontairement par le roi, acceptée avec acclamation par le peuple, jurée mutuellement entre eux, et qui donne à toutes les parties le droit de la défendre par tous les moyens moraux et physiques qui sont au pouvoir de l'homme.

Qu'opposeront à ces principes les publicistes de Buonaparte ?

Cette prétendue élection à l'Empire par quatre millions de votes dans un pays qui avait vingt-huit millions d'habitants ; cette jonglerie des *oui* et des *non* que l'histoire doit

livrer à la dérision de la postérité ; ces dénombrements de suffrages rangés par liasses sur les rayons du ministère de l'intérieur , comme les paquets d'un empyrique sur ses planches ; étiquetés l'un : *vingt mille voix pour ; dix - sept contre* ; l'autre : *36,000 pour , 3 contre* ; enfin jusqu'à cette dernière rapsodie contenant ce qu'appellent du nom de *principi*, es ceux qui sont appelés du nom de *Conseil d'Etat* : que devient tout cela devant la déchéance de Buonaparte prononcée , je ne dirai pas par le Sénat , mais par l'universalité de la nation ? C'est un principe reconnu en Angleterre (et le célèbre Burke le professoit plus que tout autre) , qu'il n'y a pas de parlement , si fort qu'il soit , qui puisse lutter contre le sentiment général de la nation , et qui , tôt ou tard , ne soit forcé de lui obéir. Or , c'est le sentiment général de la nation française qui a prononcé la déchéance de Buonaparte ; c'est lui qui a proclamé Louis XVIII sur le rivage où il est descendu ; c'est encore lui qui , en le reconduisant tout à l'heure , au milieu des bénédictions pour sa personne et des malédictions contre ses ennemis , a protesté contre son départ et a décrété son retour ; c'est lui qui a déclaré toutes les divi-

ions infidèles de l'armée, coupables d'une trahison infâme et d'une rébellion parricide envers leur Roi et leur patrie ; c'est lui qui saura trouver un moyen pour empêcher qu'au centre de la civilisation européenne , il s'établisse un corps de janissaires disposant de la possession des trônes et de la liberté des peuples.

Je suis , dit Buonaparte , *en possession pleine et incontestée.* — Quoi ! Le Roi ne vous la *conteste* pas ? La France , ses représentants , ses pairs , toute sa population moins vos complices , ne vous la *contestent* pas ? L'Europe , ses puissances , ses nations , son congrès ne vous la *contestent* pas ? Ces héros de votre ancienne armée , qui conserveront leurs titres et leur gloire parce qu'ils ont gardé leur foi ; ces colonels et ces officiers de tout grade qui chaque jour vous apportent leurs démissions avec un si noble courage ; ces soldats qui , pour vous punir de les avoir trompés et déshonorés , brisent un engagement que vous leur avez donné le droit de briser , et abandonnent en foule vos drapeaux ; ces magistrats , ces administrateurs , qui avec une conscience , une fermeté , un désintéressement héroïques , vous ont déclaré qu'ils ne pouvoient pas vous servir , tous ceux-là ne vous

contestent pas votre possession? Les victimes que vous proscrivez par bandes ne vous *contestent* pas le pouvoir de les assassiner? Vous n'avez pas été en *contestation*, même avec plusieurs de vos camarades? Il n'y en a pas déjà un qui vous a rejeté le portefeuille, en vous disant: « Ce n'est pas là mon traité. Je ne signe pas un volume d'arrestations? » Ney, après avoir consommé son infâme perfidie, n'a pas dit mot à mot: « Buonaparte nous a promis qu'il serait sage; s'il ne l'est pas, nous le tuerons? »

Je suis dans un état déjà stable et tranquille. — *Stable*, vous allez bientôt en juger. *Tranquille*, au milieu des proscriptions! *Tranquille*, quand la doctrine et le langage de 1793 reparaissent! *Tranquille*, quand des bonnets rouges ont osé se montrer, le 7 de ce mois, dans une rue de Paris, et n'ont échappé qu'avec peine à la fureur des bourgeois! Ah! il est bien sûr que depuis onze mois la tranquillité existait partout. Non-seulement les bons vivoient, mais hélas! les méchants manœuvroient, les traîtres conspiraient avec *tranquillité*. Aujourd'hui, la tranquillité n'existe plus nulle part. Il n'y a plus personne de *tranquille*, ni dans l'Europe que ~~Notre~~ puissance menace,

ni dans la France que votre usurpation opprime, ni dans la ville que votre présence effraye, ni dans le palais où l'image du légitime possesseur vous poursuit, ni dans le lit où vous cherchez et ne trouvez pas le sommeil. Vous proscririez moins, si vous étiez tranquille.

C'est en me disputant ma possession qu'on ramènerait les malheurs et les désordres. — Comme si de tous les malheurs et de tous les désordres, le plus grand n'étoit pas cette possession elle-même ; comme si ce n'étoit pas la calamité mère ! comme si la boîte de Pandore n'avait pas été ouverte à l'instant sur ce trône naguère si pur, si bienfaisant, si chéri, aujourd'hui si souillé, si menaçant, si exécré !

Doctrine vraiment commode pour les brigands et les voleurs ! Une bande de larrons s'associe ; ils vont à l'entrée de la nuit, le fer et la torche en main, s'emparer d'une ferme ou d'un château ; ils en avoient fait disparaître, par la perfidie, toutes les armes défensives ; ils en chassent les possesseurs trop foibles pour leur résister ; ils s'y établissent et s'y fortifient ; le jour les trouve en *pleine possession*. Cependant les propriétaires légitimes se montrent, la justice du lieu les protège,

le village voisin les secourt. Les brigands barricadés s'écrient : « Nous sommes en pleine » possession. Tout est déjà stable et tranquille » ici. Nous ne sortirons point de nos limites, » si l'on ne veut pas y pénétrer. Si vous nous » disputez notre possession, ce sera vous qui » ramenez les désordres ! » Honneur et bénédiction aux publicistes de Buonaparte !

OBSERVATIONS.

La nation française ne subit point l'invasion contre laquelle elle implore le secours de ses alliés. Pas un coup de canon n'a été tiré, pas une goutte de sang n'a été répandue, pas une résistance n'a été tentée. Les Bourbons et leurs partisans se sont sentis en si petit nombre, qu'ils n'ont pas essayé une seule mesure défensive ou seulement dilatoire. Les Bourbons sont tombés, parce qu'ils ne tenaient à rien, et que l'édifice de leur gouvernement éphémère n'avait ni base, ni fondemens. L'empereur n'a vaincu personne : il n'a fait que réunir tout le monde. Si, lorsqu'il étoit paisiblement sur le trône, reconnu par l'Europe, il y a six, huit ou dix ans, il avoit voulu voyager de Paris à Cannes, il n'auroit voyagé ni plus tranquillement ni plus

vite. Les secours que les puissances offrent à la nation françoise, ne trouvent donc pas plus d'application que ceux qu'elles offrent au roi de France. Il n'y a plus de roi en France pour accepter les uns, et la nation françoise ne veut pas des autres. Les prétendus secours seroient une attaque; ces offres d'assistance seroient une déclaration de guerre à la nation toute entière, déclaration qui rappellerait aux peuples de l'Europe la croisade de 1792, et qui seroit suivie du même résultat.

EXAMEN.

Tout fuit; et, sans s'armer d'un courage inutile,
 Dans le temple voisin chacun cherche un asyle.
 Hippolyte lui seul, digne fils d'un héros,
 Arrête ses coursiers, saisit ses javelots,
 Pousse au monstre, et d'un dard lancé d'une main sûre
 Il lui fait dans le flanc une large blessure.

Sans doute il a manqué à la France un Hippolyte. *Tout a fui. Tout a cru qu'on s'armerait vainement d'un courage inutile.* Et que peut en effet la population la plus immense, lorsqu'elle voit tout-à-coup fondre sur elle un monstre de trahison, qui a toutes ses armes avec lui, et à qui l'on ne peut en

opposer aucunes , qui a tendu partout ses filets, qui a concerté tous les moyens d'attaque , et détourné, dérobé, envahi , corrompu, tous les moyens de défense ? *Pas un coup tiré !* Je le crois bien ; l'artillerie mandée pour la troupe fidèle étoit conduite à l'armée parjure. *Pas une goutte de sang répandue !* Ah ! des milliers de gardes nationaux et de volontaires eussent voulu en répandre pour leur prince et pour leur pays ; le Roi étoit prêt à verser le sien pour la défense de son peuple ; mais il falloit au moins pouvoir espérer de le verser utilement pour une si belle cause , et quand les armes manquoient aux bras , quand un bataillon fidèle se voyoit flanqué de deux autres qui baissoient leurs fusils , et s'ouvroient pour laisser le passage libre à l'ennemi ; quand chaque individu en étoit arrivé à ne pas savoir si c'étoit un traître ou un camarade qu'il avoit à sa droite et à sa gauche , quelle résistance étoit possible ? et le Roi et ses fidèles ne devoient-ils pas ajourner leurs réunions et leurs efforts ?

Cependant on a pu en répandre du sang , et du sang rebelle qui n'eût pas coûté une goutte de sang pur et loyal. A Béthune , trois cents soldats de Buonaparte ont été investis

par quatre mille guerriers fidèles qui avoient M. le duc de Berry à leur tête. On eût pu les tuer jusqu'au dernier. Mais la cause n'en eût retiré aucun avantage, ce n'eût été qu'un acte de vengeance, et un Bourbon ne sait pas se venger des François. La bonté des Bourbons est aussi incorrigible que la férocité de leur ennemi ; il faut toujours retrouver Henri IV, nourrissant Paris qu'il assiège. Après s'être lancé seul au milieu de ces trois cents buonapartistes, après s'être consumé en vains efforts pour leur faire crier : *Vive le Roi*, M. le duc de Berry, leur a dit : *Vous voyez bien que nous pourrions vous exterminer sans qu'il en restât un seul ; vivez tous, malheureux, et disparaissez.* Un d'eux s'est mis à crier : *Vive l'Empereur et le duc de Berry !* Les autres l'ont répété. Insensés ! qui font pitié, tandis que leurs chefs font horreur.

Mais parce que toute résistance a été impossible, doit-on dire : *Pas une résistance n'a été tentée..... Pas une mesure défensive ou seulement délatoire n'a été essayée ?* Quoi ! Le loyal duc de Feltre, le brave général Dessolles, n'ont pas essayé une seule mesure défensive ! Quoi ! ce valeureux et actif,

ce bon et affectionné général Dupont , si malheureusement remplacé dans le ministère par le plus criminel ou le plus incapable des hommes , il n'a pas , dans son commandement militaire, *essayé une seule mesure défensive* ? Il n'a pas pris des positions , réuni des régimens , rassemblé des volontaires , demandé des armes qu'on n'a pu lui faire arriver ? D'autres maréchaux , d'autres généraux , des fonctionnaires publics de différens ordres , des citoyens de toutes les classes n'ont pas *essayé* et n'*essayent* pas encore , ainsi que l'immortel président de la chambre des députés de « con-
 » server l'honneur et la liberté d'une partie de
 » la France , en attendant qu'elle soit délivrée
 » de la plus honteuse tyrannie qui ait jamais
 » menacé un grand peuple ? » Et ce misérable *Ney* , qu'on ne peut plus se résoudre à qualifier de maréchal ; l'expédition qui lui avoit été confiée n'avoit-elle donc pas été plus qu'une *tentative* de résistance , plus qu'un *essai de mesure défensive* ? N'avoit-on pas même dû se reposer sur lui avec une confiance capable d'écarter d'autres projets ? L'énormité de son infâmie et de sa scélératesse étoit-elle donc une chose qui pût se prévoir et qu'on n'eût pas rougi de soupçonner ? Cet homme depuis

un an comblé de distinctions et de bontés par son souverain , depuis un an lui réitérant à chaque grâce qu'il en obtenoit le serment de sa fidélité, et l'hommage de sa reconnaissance, en reçoit tout-à-coup la plus honorable de toutes les missions. Il est envoyé pour sauver son pays et pour repousser une invasion. Au moment du départ, son Roi, pour toute instruction, lui dit : *Je me confie à vous*, et lui tend la main. Il baise cette main royale et paternelle, et dit au Roi : *Je vais tâcher de le prendre*, et je vous l'amènerai dans une cage de fer. Le Roi ne lui en demandoit pas tant. Il écrit de la route ; il écrit de son armée, quand il y est rendu ; il écrit de sa marche, quand il s'est mis en mouvement, et toujours les mêmes protestations. Il est plein d'espérance comme de zèle ; son armée est dans les meilleures dispositions ; il poursuit l'ennemi ; il est prêt à l'atteindre ; il l'atteint en effet, mais pour se vendre à lui et pour lui vendre sa troupe. Il n'est pas entraîné par elle, car elle résistait à la trahison, elle est corrompue et livrée par lui. C'est ce moment qui a décidé du sort de la France ; c'est ce crime qui a consommé le triomphe de tous les crimes ; la raison en a

été confondue dans tous les sens ; la fièvre de la défection a ravagé l'armée sur la route de Lons-le-Saulnier à Paris ; il n'y a plus eu que frénésie et découragement , trahison , incertitude , confusion , ruine et désespoir. *Buonaparte* est le premier *ennemi du monde* , Ney le second.

Et quand la France est bouleversée aujourd'hui, parce que les corrupteurs de ses armées, parce que les agens de ses janissaires , parce que les remueurs de la populace n'ont plus tenu à aucun principe, ni d'honneur, ni de fidélité, ni de patriotisme, ni de famille, ni de pudeur, les apologistes de ces attentats et les artisans de cette dégradation viendront nous dire *que les Bourbons sont tombés parce qu'ils ne tenoient à rien, parce que leur gouvernement n'avoit ni base ni fondement!*

Les Bourbons ne tenoient à rien! Et tout ce qui fait tenir à la vie tient aux Bourbons. La sécurité de son existence, l'inviolabilité de ses foyers, la disposition de sa personne, la propriété de son fonds, la jouissance de son revenu, l'autorité paternelle, le respect filial, la liberté des mariages, l'éducation des enfans, le lien religieux, la pureté des loix, la conscience des juges, l'intégrité des adminis-

trateurs, l'honneur de la milice aujourd'hui blessé à mort, et qu'il faut ressusciter ; en un mot, tout ce qui peut rendre honorable de vivre et doux de naître, tout ce qui distingue l'homme de l'animal féroce ou de l'homme stupide, tout ce qui est vertu publique ou privée, liberté politique ou civile, décence, ordre, paix. — La paix surtout, la paix ! cette paix si nécessaire à tous, si désirée de tous, qu'on croyoit tenir, qu'on se juroit de conserver, que cet infernal ouragan est venu balayer de la terre en un clin-d'œil, la terre ne la recouvrera qu'avec les Bourbons, ne la conservera qu'avec eux.

Leur gouvernement éphémère ! — Il ne date en effet que de neuf siècles. Il est juste d'observer que les mêmes publicistes qui disent *le gouvernement éphémère des Bourbons*, disent presque aussi positivement *la dynastie immémorable de Napoléon*. On ne peut leur refuser d'être conséquens.

N'avoit ni base ni fondement. — Ainsi c'étoit pour Bonaparte une excellente base de gouvernement que ce troupeau de muets appelés ridiculement législateurs, qui, sur des questions insipides ou sur des mesures déjà exécutées, alloient jeter dans une urne, qui ne

décidoit de rien , une boule dont la couleur n'en étoit pas moins épiée par la délation ; mais cette même assemblée élevée de son état d'abjection , jusqu'à la dignité de représentans avoués et d'organes libres du peuple françois se trouve caduque pour soutenir la fabrique du gouvernement. Bonaparte pouvoit bâtir avec solidité son édifice politique sur le fondement d'un Sénat *conservateur* qu'il n'a jamais employé qu'à détruire (et à détruire les hommes , ainsi que les choses) ! Mais ce fondement solide est devenu un appui vermoulu , le jour où ce même Sénat purifié , accru , investi de la première magistrature politique a exercé le noble emploi de balancer et d'unir les droits et les privilèges , les intérêts et les affections du prince et du peuple. Ainsi il ne peut pas être propre à gouverner ce roi , héritier de trente-cinq rois , de la sagesse de l'un , de la bonté de l'autre , des droits de tous ! ce roi dont les vertus sont sorties plus pures du creuset de l'adversité , dont les lumières sont devenues plus vives au foyer de l'expérience , dont la douce humanité s'est accrue de tous les mouvemens d'une pitié compatissante ! Il ne peut pas gouverner , ce roi , pour lequel on se dévoue quand il est malheureux , plus que pour

un autre quand il est triomphant ! qui, tout puissant au moment de sa rentrée, a surpassé sa puissance par sa clémence ! qui n'a pas dit un mot d'amertume, lorsque la nature, la politique, la justice inspiroient, conseilloient, commandoient peut-être, des actes de rigueur ! qui a éteint le souvenir des crimes individuels dans sa reconnoissance pour la loyauté générale, et dans sa préoccupation du bonheur universel ! qui, pour première base de ce bonheur, a établi la liberté publique ! qui, pour garant de cette liberté, a donné une charte applaudie de toutes les nations ! qui enfin, pendant onze mois ne s'est pas montré une seule fois sans que sa présence, ses regards, ses paroles, portassent avec elles la confiance, l'amour, le respect religieux dont les rebelles même ne pouvaient éviter l'atteinte, soit que mêlé à la *grande famille*, comme il l'appeloit, il l'entretînt avec son affabilité pleine de charmes ; soit que sur son trône, entre ses pairs et ses communes, il consacra les principes les plus sages et exprimât les sentimens les plus purs dans le plus noble et le plus touchant langage.

Ce qu'il faut pour *baser un gouvernement*, c'est un souverain de Saturnales, qui, porté

par les jeux de la fortune au faite du pouvoir, n'ait pu supporter le poids de sa prospérité et en ait écrasé le monde ; qui ait pu choisir d'être le bienfaiteur ou le fléau de l'humanité, et qui ait préféré le dernier titre ; qui, maître de consacrer son génie au salut et à la conservation, l'ait voué à la destruction et à la ruine ; qui ait mis la guerre partout, entre ses sujets et ses sujets, entre sa nation et les autres nations ; entre lui et tout le genre humain ; qui, né de la victoire, ait tué l'honneur de ceux qui l'ont fait vaincre ; qui maintenant soit à la recherche de la vertu pour la frapper de ses proscriptions, et du crime, pour le placer dans ses conseils ; qui, se jouant de la vie de tous les hommes, prétende que la sienne reste sacrée pour eux ; qui, dans sa manie de détruire, brise et renverse l'une sur l'autre ses propres institutions, chasse son tribunal par son sénat, son sénat par ses champs-de-mai, ses magistrats constitutionnels par ses magistrats organiques ; nourrisse son peuple de mensonges, abreuve d'outrages ses serviteurs, tienne le glaive suspendu sur tout corps représentatif assez hardi pour faire entendre une plainte, et lui dise solennellement, au milieu de sa cour plé-

nière : « Je vous apprendrai à savoir du moins ,
 » laver notre linge sale en famille ! »

Ainsi , de ces deux souverains , le premier est *celui dont la France ne veut pas* , parce qu'il ne veut que le bonheur et la liberté de la France. Le second est celui que tout le monde appelle à son secours , parce que tout le monde fuit à son aspect ; qui *n'a vaincu personne* , parce qu'il ne laisse à personne le moyen de combattre ; qui se vante *d'avoir réuni tout le monde*. Il a en effet réuni du monde depuis Grenoble jusqu'à Lyon , et depuis Lyon jusqu'à Paris. Il a *réuni* tout ce qui restoit de jacobins , de septembriseurs , de régicides , de terroristes , de prêtres apostats , de conventionnels ayant appartenu à ce comité de mort qui s'intituloit *comité de salut*. Tout cela sans doute forme une *réunion* mémorable , une *réunion* de magistrats , d'hommes d'état , de fonctionnaires publics , qui peuvent paroître très-dignes de servir de *base* au gouvernement actuel de la France. Mais enfin ce n'est pas la *réunion de tout le monde* , ou il faudroit chercher un autre monde à habiter. Sans doute aussi cette *réunion* a protégé le *voyage de Buonaparte* , voyage au reste qui n'a pas été aussi *tranquille* que *rapide* , té-

moin son entrée furtive et nocturne aux Tuileries. Mais cette *réunion*, qui *tranquillise* Buonaparte, est, par cela même, ce qui effraye la *nation entière*; c'est contre cette réunion que la *nation entière* a besoin d'être *secourue*, veut être *secourue*, demande (sachez-le bien) demande à être *secourue*. La nation ne se méprend pas *aux offres d'assistance* qui lui sont faites. Elle a éprouvé la fidélité de ses alliés, dans le temps même où ils n'étaient pas ses alliés. Elle sait que quand ils disent : *Nous venons en libérateurs*, ils ne viennent pas en ennemis. Elle sait que *l'attaque* est venue de son tyran; que la défense lui viendra de ses alliés; et que, défendue par eux contre *l'ennemi de la France*, elle les défendra à son tour contre *l'ennemi du monde*. La nation n'est pas assez stupide pour assimiler la ligue imprudente et menaçante de 1792 avec la sage et salubre croisade de 1815; pour confondre un manifeste qui disait : *Nous ne voulons pas que sans nous vous vous donniez des lois; que même vous sauviez votre roi sans nous...*; et une déclaration qui dira : *Nous venons vous rendre les lois que vous êtes données, le roi que vos suffrages ont rappelé*

dans tous ses droits , la charte que vous avez reçue de lui comme le plus grand de ses bienfaits , vos chambres , vos représentans , vos propriétés , votre liberté , vos honneurs , tout ce qui fait que vous êtes et devez rester une grande , noble et heureuse nation.

OBSERVATIONS.

Les puissances se sont trompées également , en supposant la tranquillité publique menacée , et leur intervention nécessaire pour la rétablir. Nulle part il n'y a des symptômes de trouble , ni des démonstrations de guerre civile. Les princes de la maison de Bourbon en ont acquis la conviction profonde. Le duc de Bourbon a quitté la Vendée , la duchesse d'Angoulême abandonne Bordeaux. L'ancienne dynastie a reconnu , sur tous les points de la France , la même impuissance de se défendre , la même impossibilité de se rétablir. Que seroit l'intervention des puissances chez un peuple qui est parfaitement d'accord ? une agression gratuite et non provoquée. Ce seroit cette intervention qui détruiroit la tranquillité qui existe partout. Les sujets de ces puissances , encore fatigués de vingt ans de guerre , ne s'y tromperoient pas. Ils verroient

qu'on veut remettre l'Europe en feu pour une seule famille, pour une famille qui, déjà remplacée une fois dans son héritage par des flots de sang, n'a pu s'y maintenir une année. Ils se demanderoient si la destinée de tous les Européens est de sacrifier leur repos, leur industrie, leur bien-être, leur vie, pour aller toujours chercher une famille fugitive dans un asyle où elle se laisse toujours repousser, et pour la remettre dans un poste que toujours elle abandonne.

E X A M E N.

Cet article est répondu en partie. Oui, malgré le dévoûment dont il étoit environné; malgré ces élans et cette tenacité de courage innée dans la race héroïque dont, hélas! il ne laissera plus d'héritier, M. le duc de Bourbon a dû, pour l'instant, quitter la Vendée: il n'avoit pas d'armes à donner à tous les bras qui lui en demandoient. Oui, la fille de Louis XVI, après avoir déployé le caractère d'une héroïne, ou plutôt un courage céleste qui lui a été envoyé d'en haut, a dû, pour le présent, se retirer de Bordeaux qui la pleure, qui veut la venger, qui la rappelle, qui, ainsi que toutes les autres villes, a été trahie par la défection, asservie par la rébellion des troupes

parjures. Oui, son noble et valeureux époux, au moment où la plus brillante conquête alloit récompenser sa généreuse audace, a vu (on rougit en l'écrivant) a vu sur le champ de bataille le panache blanc de Henri IV trahi et déserté par les soldats françois. Mais loin que l'*ancienne dynastie* ait conclu, de l'*impuissance de se défendre* aujourd'hui, l'impossibilité de se rétablir demain, elle a dû sentir au contraire, à tout ce qu'elle laissait de souvenirs dans les cœurs, tout ce qu'elle emportait de nouveaux droits dans sa retraite et de moyens assurés dans son retour.

Tu me vois désarmé : comment puis-je répondre ?

Mais que ces armes passent des mains déloyales, indignes de les porter, dans des mains qui les consacrent à l'honneur et à la fidélité, aux Bourbons et à la patrie; qu'elles se partagent seulement; que seulement une division toute entière fidèle se présente (et il s'en présentera), et alors on aura bientôt su pour qui et sur quoi *le peuple sera parfaitement d'accord*. Mais oser imprimer qu'aujourd'hui tout le peuple françois est parfaitement d'accord pour Buonaparte ! Mais répéter que la *tranquillité existe partout en France*, où l'on se bat, où l'on emprisonne, où l'on exile, où

l'on proscrit! Peut-on se moquer plus insolument et de la France et de l'espèce humaine? et l'on dit que Buonaparte est changé!

Autre preuve de son changement. *Les sujets de ces puissances encore fatigués de vingt ans de guerre ne s'y tromperoient pas, ils verroient, etc.* — Et ce n'est pas toujours le même Buonaparte? Soufflant partout la discorde et la sédition, cherchant à soulever les peuples contre les gouvernemens, calomniant ceux-ci, égarant ceux-là, les trompant et les brouillant pour les asservir? C'est là le langage d'un homme qui se dit le défenseur de la royauté? Ce n'est pas là la langue toute pure de 1793?

Et que prétend-il faire voir *aux sujets des puissances? qu'on veut remettre l'Europe en feu pour une seule famille que par des flots de sang, etc.* — Quoi! dans ces flots, dans ces mers de sang dont Buonaparte a inondé l'ancien et le nouveau monde, une seule goutte peut-elle donc être imputée aux Bourbons? Une seule goutte a-t-elle coulé pour leur cause, si ce n'est, hélas! celui dont une rage infernale a teint des donjons ténébreux? Sont-ce les Bourbons qui ont inspiré à Buonaparte d'attaquer toutes les puissances, d'en-

vahir tous les états, de piller, démolir, incendier toutes les capitales, de violer tous les pactes, les lois de la guerre comme celles de la paix, les droits individuels, comme le droit des nations? Lorsque, fatigués par *quinze ans de cette tyrannie* et de cette désolation universelle, tous les peuples européens ont demandé à leurs chefs de les mener punir et exterminer leur irréconciliable ennemi, le nom de Bourbon a-t-il seulement été prononcé? Quand les alliés étoient déjà dans le cœur de la France, huit jours avant sa chute, Buonaparte n'a-t-il pas eu encore entre ses mains un traité de paix qu'il étoit le maître d'accepter, que lui-même avoit signé; que le succès d'un combat insignifiant lui a fait rompre? Il a rétracté ce qu'il avoit promis; il a insulté avec fureur ceux dont un retour, même apparent à la modération, lui eût encore fait des protecteurs. Les puissances ont annoncé aux François que leur tyran ne les opprimeroit plus; elles ont affiché aux portes de la capitale cette phrase la plus sublime qu'ayent jamais inspirée le génie de la grandeur et celui de l'humanité. *L'Europe en larmes vous demande la paix!!!* Elles ont donné au ciel et à la terre le spectacle

magnifique de toutes les puissances d'une partie du monde, respectant l'indépendance nationale d'un peuple seul, qu'elles n'avoient pu délivrer qu'en occupant son territoire. Le souverain de Moscou en cendres est entré dans Paris pour le sauver de sa destruction, et lui demander à qui il vouloit obéir. Tous les cœurs françois, toutes les consciences pures, tous ces instincts irrésistibles de tradition, de justice, d'affection, ont crié sur le passage d'Alexandre : Nos rois, nos Bourbons, Louis XVIII. — *Vous les aurez*, a dit Alexandre. Aussitôt la patrie de Wellington et son souverain ont été chercher Louis XVIII dans la retraite qu'il avait acceptée de leur noble hospitalité.

OBSERVATIONS.

Enfin, la crainte que d'autres gouvernemens ne se trouvent attaqués et compromis dans la chute de la famille dont le règne vient de finir, est également chimérique. L'empereur a déclaré qu'il ne se mêleroit des affaires d'aucune nation, et il ne peut vouloir attacher à son rétablissement sur le trône le renouvellement de la guerre. Le traité de

Paris peut exciter dans son âme, comme dans celle de tout François, des regrets d'autant plus vifs, qu'un gouvernement ferme et courageux auroit indubitablement obtenu des conditions bien moins onéreuses. Mais ce traité existe : il n'est pas l'ouvrage de l'empereur, il ne retombe pas sur lui ; ce n'est pas sa gloire qui en souffre. Ce traité est la base de la position actuelle de l'Europe. La France veut la paix. Ses limites sont tracées. L'empereur n'en sortira point, si on ne l'y force en y pénétrant. Aucun gouvernement n'est donc attaqué ni compromis. Aucun n'a de motifs ni de prétexte pour se déclarer en hostilité contre la France. Il n'y a rien de changé dans les relations de cet empire avec les autres nations : le chef est différent, les rapports sont les mêmes.

Telles sont les réflexions que nous a suggérées la déclaration du congrès ; des considérations plus générales les appuient.

EXAMEN.

Peu de mots sur cet article qui nous paroît le comble du ridicule.

L'empereur a déclaré ! Quelque grave que

soit le sujet, *comment s'empêcher de dire : Le bon billet qu'a l'Europe!!!.... La France veut la paix !* il n'y a pas le moindre doute, et c'est depuis long-temps qu'elle la veut : la France a voulu la paix tout le temps que Buonaparte a fait la guerre.

Lorsque celle d'Espagne fut entreprise, le sénat qui *ne la vouloit pas*, reçut ordre de l'approuver dans une belle adresse. Les sénateurs à qui cette guerre paroissoit non-seulement inutile, mais impolitique au dernier degré, crurent mentir suffisamment, en mettant dans leur projet d'adresse *qu'elle étoit politique et nécessaire*. Le projet d'adresse communiqué à Saint-Cloud revint au sénat avec l'ordre d'ajouter *juste et légitime*. Le lendemain, le sénat vint en grande pompe dire publiquement à l'empereur sur son trône, que la guerre d'Espagne étoit non-seulement politique et nécessaire, mais encore juste et légitime.

Il n'y a rien de changé..... le chef est différent. — C'est Héliogabale au lieu de Titus; mais rien n'est changé. C'est le violateur parjure, au lieu de l'observateur religieux de tout traité; mais cela ne fait rien pour les

(52)

relations extérieures. La dose d'impudence est aussi par trop forte. Passons aux considérations générales.

(Nous donnerons la suite, quand nous aurons pu nous procurer les numéros suivans du Journal universel de Gand.)